



Vers une Région à énergie positive



Une volonté politique

La Présidente a annoncé très tôt sa volonté de voir la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée devenir la première région à énergie positive d'Europe.

⇒ C'est-à-dire une région où les besoins énergétiques sont couverts à 100 % par des énergies renouvelables.

3 enjeux

un enjeu environnemental : la convergence des défis climatiques et énergétiques impose d'agir au plus vite pour limiter le prélèvement des ressources et diminuer les émissions de gaz à effet de serre du territoire ;

un enjeu économique : l'instabilité des prix des énergies fossiles lié au contexte géopolitique impose de diversifier les sources d'approvisionnement énergétique, et de promouvoir des modes de productions et de consommations économes en énergie. Les évolutions à venir constituent autant d'opportunités pour l'émergence de filières innovantes créatrices d'activités et d'emplois ;

un enjeu social : l'accès à l'énergie est aujourd'hui source d'inégalités en termes de facture énergétique pour l'utilisateur. Garantir l'accès à l'énergie pour tous à un coût acceptable est un axe fort pour garantir le pouvoir d'achat des ménages.

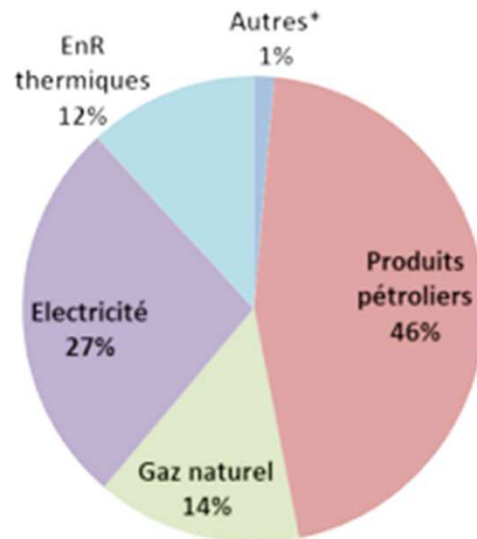
Situation actuelle

Consommation d'énergie régionale: 121 000 Gwh/an- stable depuis 2005

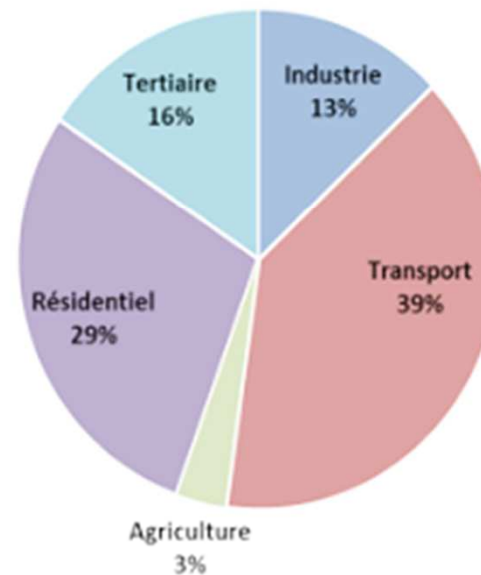
Deux secteurs clés : bâtiment et transport

Source OREMIP, 2016

Répartition des énergies dans la consommation d'énergie finale en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée en 2014



Consommation énergétique par secteur pour Occitanie / Pyrénées-Méditerranée en 2014



Données régionales

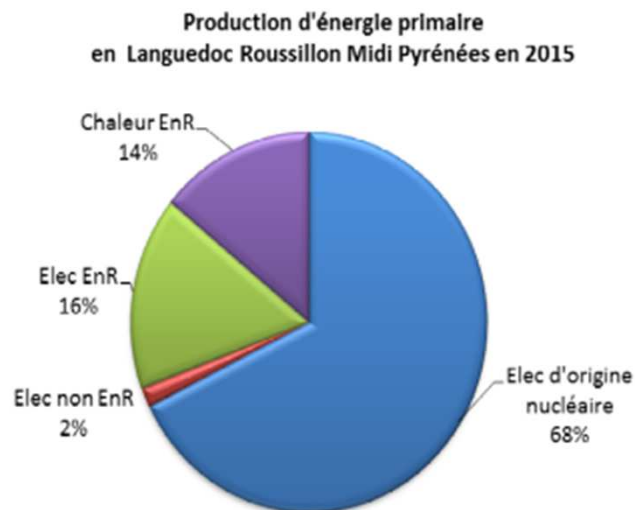
Production régionale d'énergie: 84 000 Gwh (2015)

Dont 25 700 Gwh d'énergie renouvelable

➤ 30% de la production d'énergie régionale est assurée par des ENR

Source OREMIP 2016

Une région, leader en production d'énergies renouvelables



Ratios régionaux 2014

> EnR = 22% conso totale

> EnR élec = 38% conso élec

> EnR th = 34% conso thermique*

* hors carburants

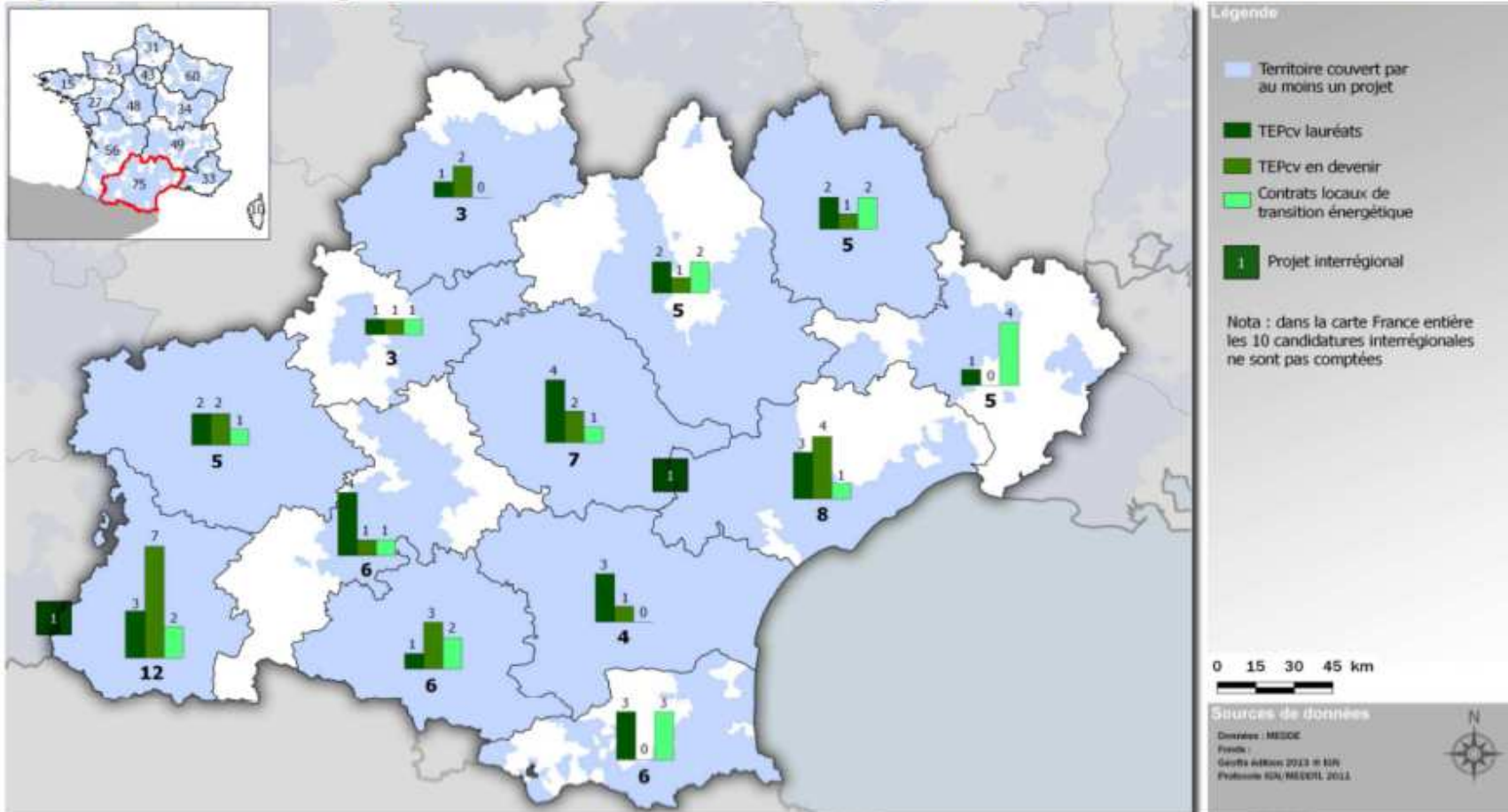
Elec non EnR = pompage hydraulique et déchets non renouvelables.
Elec EnR = Hydroélectricité renouvelable, photovoltaïque, éolien
Chaleur EnR = biomasse, déchets, solaire thermique, géothermie moyenne

Données régionales

1ère région en nombre de TEPCV

32 lauréats TEPCV + 25 TEPCV en devenir

Figure 3 : Carte régionale des territoires couverts par une démarche TEPCV. Source : DREAL



3 temps

1er temps, fixer le cap, sous la forme d'un objectif de long terme et la définition d'orientations prioritaires : c'est l'objet du rapport en Assemblée du 28/11
Ce cap est : « un territoire à énergie positive à l'horizon 2050 »

2ème temps, définir les trajectoires possibles pour atteindre cet objectif :
en s'appuyant sur un panel d'experts, des travaux seront menés entre janvier et juin 2017
À la fois sur l'efficacité énergétique et sur la production d'énergies renouvelables

3ème temps, impliquer les territoires et les citoyens : sur la base des travaux menés par les experts, une concertation associant les acteurs des territoires et partenaires sera lancée au second semestre 2017.

Ateliers débats, concertation

Un enjeu transversal à l'ensemble des politiques publiques régionales

1. Développement économique: la volatilité des prix de l'énergie a un impact direct sur l'économie du territoire. Dans le cadre de son action, la Région veille à accompagner la mutation de l'économie régionale vers une économie bas carbone.
2. Le secteur des transports :L'action de la Région dans le domaine du transport de voyageurs, ainsi que le développement des transports maritimes et fluviaux contribuent directement à une diminution des GES.
3. Recherche et innovation : La stratégie régionale d'innovation a notamment vocation à soutenir les projets innovants pour une économie bas carbone ou la gestion intelligente de l'énergie (smart grids, stockage, solaire à haut rendement).
4. Lycées : construction de lycées performants et programme d'investissement pour la rénovation énergétique des établissements.
5. Formation professionnelle : Anticiper les besoins en compétences liés à l'émergence de nouveaux métiers, ou à la consolidation de savoir-faire existants
6. Aménagement du territoire : la mobilisation des territoires dans le cadre des Plans Climat Air Energie Territoriaux ou des TEPCV.



5 orientations prioritaires

1. Encourager la modification des comportements individuels et collectifs
2. Soutenir la maîtrise des consommations d'énergie et l'efficacité énergétique dans le bâtiment et l'entreprise
3. Agir pour des filières énergies renouvelables pérennes et créatrices d'emplois en soutenant la demande, et en structurant l'offre
4. Mobiliser les territoires et favoriser la participation citoyenne
5. Agir pour une offre de transport durable, pour tous, en tout point du territoire



Une Agence régionale de l'énergie et du climat

Missions :

- massifier les projets en énergie renouvelables réalisés dans la région, par capitalisation d'initiatives citoyennes, co-investissements auprès des collectivités, des entreprises, des syndicats d'énergie ..., en mobilisant par effet de levier des financements alternatifs et privés ;
- prototyper des projets de rénovation énergétique des bâtiments, régionaux dans une première phase, pour déployer des solutions pour les autres bâtiments publics et privés dans un second temps ;
- accompagner les citoyens et les territoires pour faire émerger les projets qui contribueront à l'ambition de la Région grâce à l'ingénierie technique et financière
- expérimenter et développer des solutions innovantes pour une mobilité durable et d'économie circulaire
- de diffuser auprès de l'écosystème régional l'innovation en matière d'énergies renouvelables et de rénovation énergétique des bâtiments.



Appel à projet régional pour l'autoconsommation d'électricité photovoltaïque

La Région se propose de lancer un Appel à projet régional pour l'autoconsommation d'électricité photovoltaïque, en partenariat avec l'Ademe.

L'objectif de cet appel à projets est de permettre aux porteurs de projets et à leurs maîtres d'œuvre d'acquérir des compétences techniques, et d'explorer les aspects juridiques et financiers inhérents à ce type de projet.

L'objectif est d'accompagner 40 projets sur l'ensemble du territoire régional

Il s'agit ainsi de positionner la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée comme leader sur ce nouveau mode de consommation énergétique décentralisée associant producteur et consommateur.



Convention de partenariat entre la Région et le Pôle Energie d'Occitanie/Pyrénées- Méditerranée

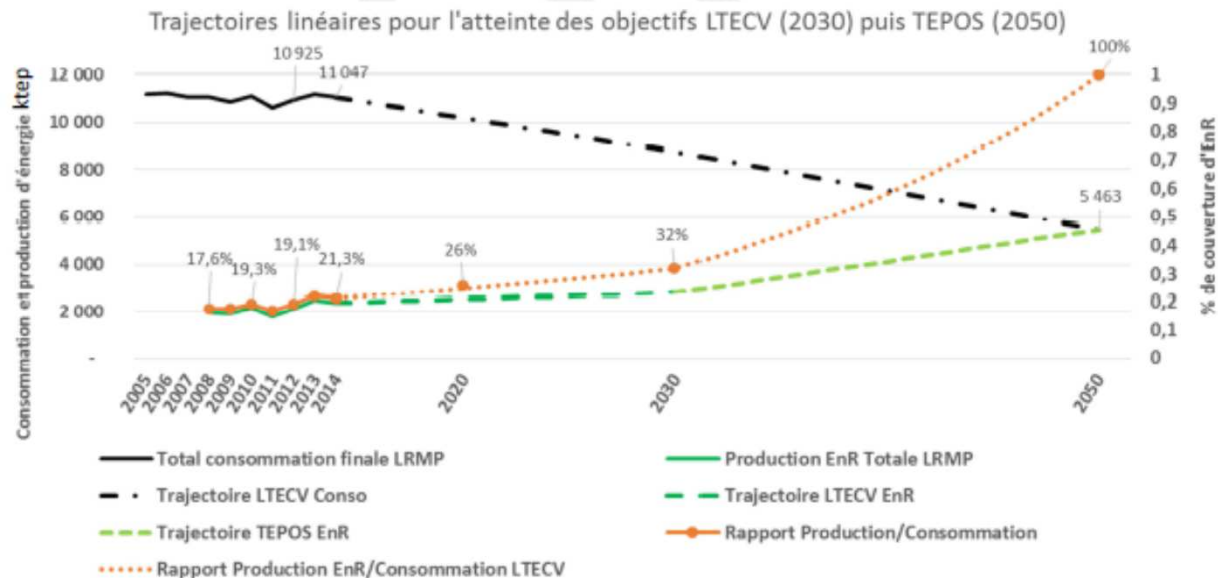
Les 13 syndicats départementaux d'énergie, proposent de mobiliser leurs compétences pour la mise en œuvre des politiques publiques territoriales et régionales, et contribuer ainsi à la démarche Région à Energie positive.

La Région et les SDE agiront ensemble sur les axes suivants:

- La distribution d'énergie, la coordination des réseaux d'énergie et les innovations
- La planification énergétique territoriale (SRADDET, SRDEII)
- L'efficacité, la performance énergétique et l'éco-mobilité
- Le développement des énergies renouvelables
- Les échanges de données et l'observation énergétique, en lien avec l'Observatoire régional de l'énergie.

Mobiliser des experts pour l'élaboration de la trajectoire « Région à énergie positive »

- 6 groupes de travail thématiques entre janvier et juin 2017 pour valider les hypothèses à partir desquelles seront élaborées des trajectoires avec des points de passage obligés aux échéances 2021 (fin de mandat), 2030 et 2040.
- 1^{er} exercice de scénarisation > devenir Région à énergie positive d'ici 2050, suppose de diminuer de 50 % la consommation d'énergie, et d'augmenter la production d'ENR de 250 %





Avez-vous des questions ?

Merci de votre attention